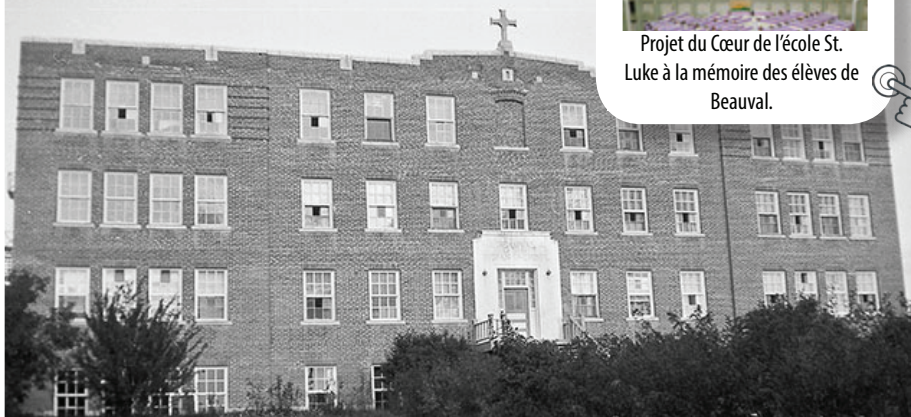


Aperçu



Projet du Cœur de l'école St. Luke à la mémoire des élèves de Beauval.

« La Cour d'appel [de la Saskatchewan] a pris acte du fait que Leroux avait, de façon régulière et répétitive, violente de jeunes garçons dont certains avaient tout juste neuf ans. Selon l'arrêt, Leroux faisait boire un cocktail, tel un martini, aux jeunes avant de les agresser. Dans certains cas, l'agression avait lieu dans ses locaux au pensionnat. Parfois, les jeunes étaient agressés dans leur lit. » (CBC News, le 5 mai 2015 [TRADUCTION])

Les classes se font en français à Beauval parce que les enseignants ne parlent pas bien l'anglais. L'usage de l'anglais pour l'enseignement est débattu en 1912. Un chef des Premières Nations écrit alors une lettre en cri au « Grand maître responsable des écoles », lui expliquant que, si le gouvernement persiste à bannir le français il sera « très difficile pour nous d'envoyer nos enfants à l'école », car le français et le mitchif sont les langues parlées localement. (*The History, Part 1: Origins to 1939*, volume 1, p. 626) Photo : Pensionnat Indien de Beauval, v. 1951, Société historique de Saint- Boniface, archidiocèse catholique romain de Keewatin – Le Pas, N2730



Maria Campbell, auteure de Halfbreed, est entrée au pensionnat de Beauval à sept ans. En savoir plus

Fillette en uniforme et béret, 26 septembre 1946. Société historique de Saint- Boniface, archidiocèse catholique romain de Keewatin – Le Pas, N1679.

PENSIONNAT IND

Le pensionnat indien de Beauval (lac la Plonge) (1860¹ - 1995) est d'abord établi à Île-à-la-Crosse, dans ce qui deviendra par la suite le territoire du Traité n° 10.² En 1897, il est reconnu comme un pensionnat officiel, ce qui lui donne droit à des fonds gouvernementaux pour accueillir 12 enfants. En 1906, la mission catholique romaine³ qui en est responsable le déménage au lac la Plonge. Elle en assure le fonctionnement jusqu'à ce que le gouvernement fédéral en assume l'administration en 1969. Le gouvernement dirige le pensionnat en collaboration avec un conseil d'administration composé des chefs des bandes indiennes du district de Meadow Lake jusqu'au milieu des années 1970, puis il en cède la responsabilité à un groupe de parents de Premières Nations qui le lui ont demandé. Le terrain sur lequel est bâti le pensionnat est intégré à la réserve indienne La Plonge en 1979. Le Conseil tribal de Meadow Lake y transfère l'école secondaire La Plonge, qu'il fusionne avec la résidence des élèves de Beauval pour former le Centre éducatif indien de Beauval, qui offrira ses services de 1985 à 1995. Les bâtiments sont démolis par d'anciens élèves en 1995.⁴

Incendies mortels. En 1909, des « élèves succombent à des brûlures lorsque des feux allumés pour brûler des ordures mettent le feu à

¹ Joseph Bourbonnais, O.M.I., directeur du Pensionnat indien de Beauval, suggère cette date dans « Considerations on Schooling in the Past. Voice of the North (1966-67 p. 6) http://archives.algomau.ca/main/sites/default/files/2012-21_003_036.pdf

² Le Traité no 10 ne fut signé qu'en 1906 (après la création de la Saskatchewan), ce qui causa des difficultés en matière de financement des écoles par le gouvernement sur ce territoire.

³ Les groupes religieux qui administraient l'école depuis le début des années 1960 étaient les prêtres oblats, et plusieurs oblats et Sœurs de Saint-Joseph ou Sœurs Grises de Montréal restèrent à l'école jusque dans les années 1970 (vicaire apostolique de l'archidiocèse de Keewatin-Le Pas). Cet archidiocèse basé au Manitoba administrait deux écoles en Saskatchewan (Beauval et Guy à Sturgeon Landing)

⁴ Tel que noté dans *Heritage Alternatives at Sites of Trauma : Examples of the Indian Residential Schools of Canada*.

leurs vêtements ».⁵ En 1920, une jeune handicapée meurt dans l'incendie qui détruit le couvent et le pensionnat. En 1923, un accident de bateau cause la mort de trois garçons et de sœur Cécille Nadeau, âgée de 29 ans, qui s'est portée à leur secours. En 1926, on reconstruit à nouveau le couvent et le pensionnat après leur destruction par autre incendie. En septembre 1927, 19 élèves et un membre du personnel perdent la vie dans un incendie qui rase le pensionnat de Beauval.⁶ « Sœur Léa et 19 garçons, de sept à douze ans, ont péri... », écrit le père Médéric Adam. Sœur Léa Bellerose enseignait à Beauval depuis 1917 et parlait le cri couramment. Elle était responsable du dortoir des garçons.⁷ L'inaccessibilité de sorties de secours sûres a contribué à l'hécatombe. Cette tragédie pousse Duncan Campbell Scott à émettre une directive nationale exigeant que toutes les portes des sorties de secours ouvrent vers l'extérieur, que chacune puisse être enfoncée par un jeune élève si elle est scellée et qu'un surveillant se voit assigner un lit près de la sortie de secours.⁸

Une nouvelle école est bâtie et ouvre ses portes en 1932; mais, dans les années 1950, on la juge poser un risque d'incendie. Une inspection effectuée en 1952 révèle que le système d'alarme incendie et les moyens d'évacuation des enfants en cas d'incendie ont été très négligés. Les portes de secours sont tenues verrouillées. Puis, en 1956, on rapporte que la porte coupe-feu a été condamnée. La même année, quelqu'un met le feu à l'immeuble à deux reprises et, en 1966, deux jeunes de 13

⁵ *Pensionnats du Canada : Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués*, Volume 4, p. 83. ⁶ *ibid.*, p. 3.

⁷ <https://sites.google.com/site/portagelaloche/history/6-residential-schools> [TRADUCTION].

⁸ CVR, *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 1, des origines à 1939*, volume 1, p. 532.

ans sont pris sur le fait alors qu'ils tentent de faire de même. Un rapport paru en 1970 établit que l'immeuble ne satisfait toujours pas au *Code national de prévention des incendies*. En 1984, à l'insistance du Commissariat fédéral des incendies, le gouvernement obtient des soumissions pour l'installation d'un système de gicleurs, mais il n'existe aucune écriture confirmant l'installation de celui-ci, bien que Beauval poursuive ses activités jusqu'en 1995.⁹

Épidémie mortelle. Le pensionnat et la résidence du missionnaire sont convertis en hôpitaux pendant l'épidémie de grippe et de rougeole de 1936. On recense 60 décès, 20 au pensionnat et 40 dans les familles de la mission. « Au cours de l'hiver dernier (1936), une virulente épidémie d'influenza et de rougeole a fait de terribles ravages dans la partie nord-ouest du Vicariat, rapporte l'évêque Lajeunesse en 1937. C'est à Beauval que le fléau fit tout d'abord une soudaine apparition et frappa presque toute la population. Notre école indienne, ainsi que la résidence du missionnaire, furent immédiatement converties en hôpital et, malgré le travail surhumain que s'imposèrent nos dévouées religieuses, la mort faucha plus de 60 victimes, dont 20 à l'école et plus de 40 parmi les familles de la Mission. Avec une égale violence, l'épidémie gagna ensuite rapidement nos autres Missions du Nord, notamment celle de l'Île-à-la-Crosse, de la Rivière au Bœuf [Dillon] et du Portage La Loche. Dans chacune de ces Missions, les mortalités s'élevèrent jusqu'à la cinquantaine ».¹⁰

⁹ CVR, *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 2, de 1939 à 2000*, volume 1, p. 370.

¹⁰ <https://sites.google.com/site/portagelaloche/history/6-residential-schools> [TRADUCTION].

Les tentatives d'incendie de l'école faites par les élèves étaient des actes de résistance et de survie. Même adulte, un ancien élève a exprimé le désir de réduire son ancien pensionnat en cendres. « Mervin Mirasty a déclaré devant la Commission que son frère et lui ont été agressés sexuellement au pensionnat de Beauval : "J'ai toujours voulu y retourner pour y mettre le feu, mais je ne suis jamais passé à l'action." »

(CVR, *Les séquelles*, volume 5, p. 211.)

Autres récits



Le 20 septembre 1927, le pensionnat de Beauval (au lac la Plonge) est rasé par un incendie qui emporte 19 garçons et une religieuse. Le dortoir était situé à l'étage supérieur. Archives Deschâtelets-NDC, Fonds Deschâtelets, Keewatin

The following list of boys who died in the fire was taken from the memorial monument :

Marcel Lemaigre 7 ans
Jimmy Iron 8 ans
Alex Opikokew 8 ans
Simon Sayers (Sayes) 8 ans
Raphael Corrigal 9 ans
Jules Coulionner 9 ans
Samuel Gardiner 9 ans
Roderique Iron 10 ans
Joseph Sayers (Sayes) 10 ans
Thomas Alcrow 11 ans
Freddy Bishop 11 ans
Antoine Durocher 11 ans
Patrice Grosventre 11 ans
Frank Kimbley 11 ans
Alfred Laliberté 11 ans
Moïse Larivière 11 ans
Zéphrin Morin 11 ans
Albert Sylvestre 11 ans
Ernest Bishop 12 ans



Victimes de l'incendie d'après le monument commémoratif : Monument à la mémoire des enfants qui ont péri dans l'incendie de 1927 (Photo reproduite avec l'autorisation de www.theinquiry.ca/wordpress/) L'inscription dit ceci : « Beaucoup d'enfants autochtones ont été retirés de force de chez eux et envoyés au pensionnat de la mission de Beauval. En 1927, un incendie survenu à ce pensionnat a tué 19 élèves autochtones. » (Photo : www.theinquiry.ca/wordpress/)



Élèves de Beauval, v. 1911-1937, Archives Deschâtelets-NDC, Fonds Deschâtelets, Keewatin

BIEN DE BEAUVAL

Décès accidentel. En 1942, un élève meurt après avoir été frappé par un camion que conduisait le directeur du pensionnat, François Xavier Gagnon. Dans le rapport d'accident, « Gagnon explique qu'il croit que le garçon a été frappé en essayant de sauter sur la passerelle du camion ». ¹¹ (Lire les [RCMP report](#))

Incohérence de la politique d'admission des Métis. Le ministère des Affaires indiennes écrit au pensionnat en 1925 pour demander le retrait immédiat de 45 Métis, ou « Sang-Mêlé » comme on les appelle alors, afin de faire de la place aux « Indiens inscrits ». Le directeur lui répond que la majorité des enfants de Beauval sont métis et que la plupart sont orphelins. « Seulement 5 des 45 élèves ont leurs père et mère vivants », ¹² explique-t-il. Le gouvernement retire alors sa demande, mais affirme s'attendre tout de même à ce que les enfants métis quittent l'école en juin 1926. À la fin de 1928, le Ministère demande le retrait de huit enfants métis. Cette fois encore, la direction de l'école justifie leur présence en faisant renvoi à un règlement ministériel invoqué quelques années auparavant par Duncan Campbell Scott, selon lequel « les enfants métis qui adoptent le mode de vie des Indiens sur une réserve peuvent être admis au pensionnat ». ¹³ En 1929, le gouvernement provincial accorde des subventions pour les élèves métis qui fréquentent l'externat ¹⁴.

Abus sexuels. En 1979, Paul Leroux, un ancien surveillant de dortoir à Beauval (1959 – 1967), est

reconnu coupable d'agression sexuelle contre un élève de Grollier Hall, à Inuvik (T. N. O.), où il a travaillé après avoir quitté le pensionnat. Il passe quatre mois en prison, mais il est par la suite réhabilité et obtient que son casier judiciaire soit effacé. Selon la CVR, il n'existe aucune documentation suggérant la tenue d'une enquête en 1979 pour déterminer si Leroux avait agressé d'autres élèves de Grollier Hall ou de Beauval. ¹⁵ Pendant son emploi à Beauval, Leroux a dirigé une chorale de garçons, contribué au développement du hockey intrascolaire de même qu'à celui de la compétitivité des équipes de balle molle et de balle rapide, et agi comme entraîneur des Beauval Warriors. Entre 1996 et 1998, il est déclaré coupable de neuf chefs de grossière indécence pour divers incidents mettant en cause 15 élèves de Grollier Hall entre 1967 et 1979. ¹⁶ De nouvelles accusations sont portées contre lui en 2011 et, en 2013, 50 ans après les faits, il est reconnu coupable d'avoir agressé sexuellement 14 garçons dont il était responsable à Beauval. Initialement condamné à 3 ans de prison, il est libéré sous condition deux ans à peine après avoir été incarcéré. Sa libération conditionnelle est portée en appel en mai 2015. Sa peine est alors commuée de trois à huit ans, ce qui signifie qu'il retourne en prison. En juin 2016, Battlefords Now annonce toutefois que Leroux a été libéré sous condition après avoir purgé un tiers de sa peine.

« En 2004, Norbert Dufault, [un] ancien directeur de l'école de Beauval [1963 – 1965] est condamné à deux ans de prison pour avoir agressé sexuellement huit jeunes filles pendant

les années 1950 et 1960. Les agressions ont eu lieu [...] dans] la collectivité éloignée des Dénés à Dillon, en Saskatchewan. [...] Plusieurs des filles qu'il a agressées à Dillon sont envoyées à Beauval. Quand une de ces filles découvre que Dufault veut rencontrer sa jeune sœur après les cours, elle le confronte. Elle lui dit que s'il agresse sa sœur, elle rendra les agressions qui se sont produites à Dillon publiques. La prise de position de la jeune fille sauve sa sœur d'une agression, mais conduit à son [propre] renvoi de l'école, ce qui met fin à son éducation. ¹⁷ »

Surpeuplement. En 1952, le pensionnat est surpeuplé : il accueille 140 élèves. Quatre ans plus tard, la situation n'a pas changé. « Le fonctionnaire du ministère des Affaires indiennes J. R. Bell écrit : "cette situation n'est peut-être pas approuvée, cependant, je crois que les enfants sont incommensurablement mieux à l'école qu'ils le seraient à la maison sur le plan de la nourriture, des vêtements, de la santé, de la propreté et de l'éducation" ». ¹⁸ La même année, le père d'un élève se voit imposer une amende pour avoir refusé de renvoyer son fils au pensionnat. ¹⁹ L'édition de 1963 du journal de l'école, *Voices of the North*, fait état de 183 élèves inscrits.

¹¹ CVR, *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 2, de 1939 à 2000*, volume 1, p. 260.

¹² *Pensionnats du Canada : L'expérience métisse*, volume 3, p. 29.

¹³ *ibid.*, p. 29.

¹⁴ *ibid.*, p. 35.

¹⁷ CVR, *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 2, de 1939 à 2000*, volume 1, p. 497.

¹⁸ *ibid.*, p. 208.

¹⁹ LeBeauf, M.-E. (2011). *The Role of the Royal Canadian Mounted Police During the Indian Residential Schools System*, p. 383.